Pays de la Loire, Vendée
Puyravault

Présentation de l'opération d'inventaire du patrimoine de la Vallée de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001874
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Désignation

Aires d'études : Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Pays de la Loire, Vendée
Puyravault
Pays de la Loire, Vendée
Sainte-Radégonde-des-Noyers
Pays de la Loire, Vendée
L'Île-d'Elle
Pays de la Loire, Vendée
Vix
Pays de la Loire, Vendée
Maillé
Pays de la Loire, Vendée
Damvix
Pays de la Loire, Vendée
Le Mazeau
Pays de la Loire, Vendée
Benet
Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Objectifs et méthodologie

Le Marais poitevin revêt une richesse écologique, culturelle et patrimoniale reconnue au niveau régional, national, voire international. Rassemblant marais desséchés, marais mouillés, marais intermédiaires et terres hautes, il forme un système hydraulique aux interactions nombreuses entre l'homme et son environnement. De Niort à la baie de l'Aiguillon, la Sèvre Niortaise constitue la colonne vertébrale de ce territoire où l'eau occupe le premier rôle. Ce fleuve côtier fait dès lors l'objet de nombreuses politiques de gestion, de préservation mais aussi de valorisation, notamment à des fins touristiques. Afin de soutenir ces projets et de leur fournir un socle de connaissances scientifiques, une opération d'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de la Sèvre Niortaise, dans le Marais poitevin, a été menée de 2016 à 2025 par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Centre vendéen de recherches historiques d'une part, la Région Pays de la Loire et le Département de la Vendée d'autre part. Ont été concernées, en Vendée, les 8 communes de Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, L'Ile-d'Elle, Vix, Maillé, Damvix, Le Mazeau et Benet.
Pour chaque commune, l'étude s'est concentrée en particulier sur une zone d'un kilomètre de part et d'autre du fleuve, et sur le bourg. Les éléments du patrimoine (maisons, fermes, bâtiments publics, ouvrages hydrauliques…) y ont été systématiquement inventoriés. Au-delà, l'étude a relevé les éléments les plus intéressants et représentatifs du point de vue de l'histoire et de l'histoire de l'art. Les relevés sur le terrain ont été enrichis par des recherches en archives, le tout alimentant une base de données mise à la disposition de tous et au fur et à mesure de l'avancée de l'étude.
Parmi tous ces éléments, certains, relevés à des fins essentiellement statistiques, font l'objet d'un dossier documentaire minimum (repérés de niveau 1). D'autres, retenus pour leur intérêt ou leur représentativité, donnent lieu à un dossier

documentaire plus constitué (repérés de niveau 2). D'autres enfin, particulièrement intéressants et documentés pour l'histoire ou l'histoire de l'art, ont été étudiés de manière plus poussée dans des dossiers documentaires plus étoffés. Au total, 5708 dossiers documentaires ont été réalisés, illustrés par 23248 images.

Annexe 1

Cahier des clauses scientifiques et techniques

1. Les objectifs de l'enquête

Cette enquête d'inventaire répond à la nécessité de constituer un socle de connaissances indispensable aux politiques menées sur le territoire par les différents acteurs locaux (Parc naturel régional du Marais poitevin, Régions, Départements, communautés de communes ou d'agglomération...). Valorisation culturelle et touristique, gestion et protection du patrimoine, de l'habitat et de l'environnement, politiques d'urbanisme, etc : ces acteurs trouveront dans les données collectées, analysées et mises à la disposition de tous, des outils propres au développement de nombreuses actions.
Ces données pourront par exemple alimenter un projet comme celui de tourisme "fluvestre" qui prévoit une offre de navigation autour du pôle d'attractivité à la fois paysager, écologique, patrimonial et économique que constitue une vallée comme celle de la Sèvre Niortaise. L'Inventaire du patrimoine pourra fournir à un projet comme celui-ci des données utilisables par exemple pour des circuits de visite autour de la Sèvre Niortaise, à partir des étapes prévues dans toute la traversée du Marais poitevin.
L'opération d'inventaire consiste à recenser, étudier et faire connaître l'ensemble du patrimoine culturel des rives de la Sèvre Niortaise, espace aux enjeux historiques et environnementaux majeurs. De ce fait, elle prend plus particulièrement en compte les éléments du patrimoine (bâtiments, aménagements mais aussi objets) à la fois pour leur intérêt historique et patrimonial et pour ce qu'ils révèlent des relations étroites entre l'homme et un environnement aussi particulier.

2. Délimitation de l'étude dans le temps et dans l'espace

La délimitation du territoire concerné prend en compte à la fois les moyens humains disponibles, les objectifs des projets auxquels l'étude peut fournir des matériaux, et la nécessité de fournir à ces mêmes projets des résultats exploitables à moyen terme. Mise en œuvre parallèlement au projet de tourisme "fluvestre" sur la Sèvre Niortaise, l'opération d'inventaire en adopte les limites géographiques. Ces limites correspondent du reste à la partie navigable de la Sèvre, depuis Niort jusqu'à Puyravault.

2.1. Un fleuve, une vallée, des marais

La Sèvre Niortaise est un fleuve côtier bien plus étendu que dans sa seule traversée du Marais poitevin : long de plus de 158 kilomètres, il prend sa source à l'est de Niort, sur la commune de Sepvret. De Sepvret à Niort, en dessinant des boucles sur plus de 50 kilomètres, la Sèvre Niortaise n'est pas navigable. Elle le devient dans le chef-lieu des Deux-Sèvres, au port situé au pied des anciennes chamoiseries Boinot.
A partir de là, la Sèvre Niortaise s'écoule sur plus de 100 kilomètres en direction de la baie de l'Aiguillon, via le Marais poitevin. Elle traverse 6 communes dans les Deux-Sèvres (Niort, Magné, Coulon, Sansais, Le Vanneau, Arçais), 5 en Charente-Maritime (La Ronde, Taugon, Saint-Jean-de-Liversay, Marans et Charron), et 8 en Vendée (Benet, Le Mazeau, Damvix, Maillé, Vix, L'Île-d'Elle, Sainte-Radégonde-des-Noyers et Puyravault).
D'une commune à l'autre, la Sèvre Niortaise traverse une des principales entités paysagères du Marais poitevin : les marais "mouillés". Ainsi appelés parce qu'ils sont toujours inondables, ces marais sont situés de part et d'autre de la Sèvre et de ses affluents, surtout en amont de Damvix mais aussi sur une bande de territoire plus ou moins étroite qui accompagne le fleuve jusqu'à la mer. Ces marais ont été aménagés à partir du XIXe siècle pour faciliter l'écoulement de l'eau, notamment en créant des barrages pour étager le niveau d'eau, et des canaux de redressement pour éviter certains méandres.
Avec ses affluents, le Mignon, les Autises et la Vendée, la Sèvre Niortaise constitue depuis cette époque le réseau dit "principal" des voies d'eau des marais mouillés (auquel viennent se greffer un réseau dit "secondaire" et un réseau dit "tertiaire d'intérêt collectif"). Pour une bonne gestion de son niveau d'eau et de sa navigabilité, la Sèvre est, comme ses affluents, divisée en une dizaine de biefs principaux, délimités par des barrages auxquels sont associées des écluses pour le passage des bateaux : barrages et écluses de Comporté et de la Roussille, à Niort, des Bourdettes et de Bazoin, à Damvix, des Enfreneaux à Marans, du Brault, à Charron...
A partir de Maillé et de La Ronde, la Sèvre et les marais mouillés sont encadrés par une ligne de digues édifiées au XVIIe siècle pour protéger les marais situés de l'autre côté : les marais desséchés. Canaux et fossés rectilignes y drainent les terres vouées aujourd'hui principalement à la céréaliculture. Les principaux canaux de dessèchement convergent vers la baie de l'Aiguillon, au Brault, pour y déverser les eaux des marais desséchés via des écluses ou portes à flot. Ils y retrouvent la Sèvre Niortaise qui achemine de son côté vers la mer l'eau des marais mouillés. A

Marans puis à Charron, autour des écluses du Brault, elle dessine des derniers méandres, à travers des espaces plus maritimes que fluviaux, puis se jette dans la baie de l'Aiguillon.
Axe structurant du Marais poitevin, la Sèvre Niortaise et ses rives recèlent une bonne part de sa richesse écologique. Depuis les prairies des marais mouillés jusqu'aux vasières de la baie de l'Aiguillon, elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales remarquables. L'intégralité du parcours du fleuve est dès lors compris dans une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et dans la liste des sites Natura 2000. En amont de Maillé, la Sèvre traverse le site classé du Marais poitevin, et un arrêté de protection de biotope protège ses derniers kilomètres en amont du Brault.

2.2. Huit communes de part et d'autre de la Sèvre Niortaise

Au total, l'opération d'inventaire concerne 8 communes en Vendée : Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, L'Île-d'Elle, Vix, Maillé, Damvix, Le Mazeau et Benet.
Pour respecter les délais impartis, et pour répondre au besoin de données utilisables par exemple par des visiteurs se promenant en bateau sur la Sèvre et à pied ou en vélo sur ses rives, l'étude se concentre sur une zone d'environ 1000 mètres de part et d'autre de la Sèvre Niortaise, ainsi que sur les bourgs s'ils ne sont pas déjà compris dans cette zone. Cette distance peut être modulée au cas par cas afin de ne pas se priver d'éléments intéressants qui n'entreraient pas dans cette limite. Par ailleurs, au-delà des 1000 mètres et pour chaque commune, l'étude porte sur les éléments les plus intéressants et les plus représentatifs du patrimoine (bâtiments publics, religieux, civils...), afin là encore de livrer des matériaux utiles aux projets de valorisation culturelle et touristique autour de la Sèvre Niortaise. En amont, l'étude commence par le port de Niort. En aval, elle prend en compte les rives de la Sèvre Niortaise jusqu'à l'embouchure du fleuve, à Charron et Puyravault.

2.2. S'inscrire dans la longue durée

L'Inventaire général du patrimoine a pour objectif d'observer et d'analyser les éléments du patrimoine dans leur contexte géographique mais aussi chronologique. Il nécessite donc de raisonner dans la longue durée. Cet impératif est d'autant plus vrai que l'opération d'inventaire de la vallée de la Sèvre Niortaise s'inscrit dans les problématiques de l'histoire de l'environnement, celle des relations, sur le long terme, entre l'homme et son environnement.
À ce titre, l'étude prend en compte les témoignages les plus anciens et significatifs de la présence humaine le long de la Sèvre Niortaise, sans toutefois aller jusqu'à entreprendre des études archéologiques. En revanche, le repérage des éléments bâtis est exhaustif pour les périodes allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Les problématiques de l'étude ne justifient pas de porter une attention particulière aux édifices du dernier tiers du XXe siècle ; cependant, la période des années 1960 pourra être dépassée pour certaines réalisations jugées exceptionnelles (en particulier pour des œuvres d'architecte ou des bâtiments publics).

3. Les enjeux scientifiques

3.1. ***Un patrimoine partiellement identifié***

Le Marais poitevin est un territoire qui, depuis la fin du XIXe siècle, a fait l'objet de très nombreuses publications et études : récits de voyages, études techniques, ouvrages historiques, géographiques, ethnographiques ou environnementalistes se sont multipliés, surtout au cours des trente dernières années. De nombreux acteurs, particuliers, associatifs ou institutionnels, travaillent sur ce territoire depuis de nombreuses années, chacun portant son regard sur un espace aussi particulier, à l'histoire aussi particulière. Depuis l'*Histoire des dessèchements des lacs et marais de France* par le comte de Dienne en 1891 ; et depuis l'ouvrage d'Étienne Clouzot, en 1904, sur *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe siècle à la fin du XVIe siècle* ; jusqu'à la thèse d'École des Chartes consacrée en 2002 à l'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin du XVIe siècle au début du XXe1, l'histoire des aménagements successifs du Marais depuis le Moyen Age est bien connue.
Paradoxalement, et malgré ce nombre important d'études et de publications, le patrimoine culturel de la vallée de la Sèvre Niortaise dans la traversée du Marais poitevin n'est que partiellement identifié. Il l'est à travers les différentes publications parues ces dernières décennies mais qui n'en montrent souvent que les traits saillants. En 1998-2000, un inventaire du patrimoine lié à l'eau dans le Marais poitevin a été conduit par le Groupe d'Action Locale Leader II Sud-Vendée, en lien avec le service de l'Inventaire du patrimoine de la Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire. Cette étude n'a cependant concerné que les ouvrages hydrauliques de la partie vendéenne du territoire ; le délai imparti pour l'étude n'a pas permis de mener des recherches en archives approfondies.
En 1999-2000, l'association Atemporelle a réalisé pour le Parc interrégional du Marais poitevin un inventaire sommaire du patrimoine des 72 communes constituant le territoire du Marais. Il s'agissait de réaliser un outil interne de connaissance et de gestion pour le Parc. Une base de données a été réalisée à l'issue d'un travail d'enquête sur le terrain et d'étude documentaire. Cette base est principalement accessible en interne au Parc, et sa consultation est rendue peu aisée par le vieillissement de sa technologie. Elle peut cependant servir d'une bonne base à un inventaire général du patrimoine culturel de la Sèvre Niortaise.

3.2. Un patrimoine diversifié et très lié au milieu

Le patrimoine de la vallée de la Sèvre Niortaise dans la traversée du Marais poitevin s'inscrit dans différents contextes liés à l'occupation et à l'aménagement du territoire en général, du fleuve et de ses rives en particulier. Il s'agit parfois, rarement, d'un contexte urbain et péri-urbain, avec les traversées de Niort et de Marans. Ponts, quais, barrages, bâtiments liés à l'industrie et au commerce y traduisent les activités autour du fleuve. La Sèvre Niortaise traverse aussi quelques bourgs comme Coulon et Damvix, mais le plus souvent, seuls des hameaux et surtout des fermes bordent ses rives. Ces regroupements d'habitations se sont développés autour de points de passage (comme la Croix des Marys, à La Ronde), autour de noeux hydrauliques (par exemple Bazoin), ou sur des terres hautes proches de la Sèvre (par exemple Thairé-le-Fagnoux, à Saint-Jean-de-Liversay). Ce sont dans ces regroupements d'habitations que se situe une part importante du patrimoine inventorié : bâtiments publics, religieux et civils, maisons, anciennes fermes, objets...
Le patrimoine inventorié prend place aussi sur le fleuve lui-même. Dans un milieu comme celui-ci, la frontière est étroite entre patrimoine culturel et patrimoine naturel. L'opération d'inventaire ne concerne pas le patrimoine naturel en tant que tel (faune, flore) ; en revanche, elle vise à montrer combien la Sèvre Niortaise et ses aménagements témoignent d'interactions et d'interdépendances, sur le long terme, entre l'homme et son milieu. L'étude rejoint en cela pleinement les préoccupations de l'histoire de l'environnement. Elle interroge la ou les manières dont les riverains de la Sèvre ont tiré parti de leur environnement et de ses atouts, tout en s'adaptant à ses contraintes. L'étude met en évidence la manière dont cette adaptation continuelle s'est traduite dans le patrimoine culturel.
Voilà pourquoi l'opération d'inventaire ne se limite pas au bâti et intègre une multitude d'éléments caractéristiques de la Sèvre Niortaise et de ses rives, de leur milieu, de leurs paysages et de leur évolution : quais, cales et autres aménagements portuaires, mais aussi ponts, barrages, écluses, vannes, digues, canaux de dessèchement ou de redressement, etc. constitueront autant de témoins des aménagements réalisés par l'homme depuis des siècles sur et autour de la Sèvre Niortaise. L'enquête comprend aussi une analyse historique de la construction du territoire et de ses paysages, à travers les cartes ou encore l'étude des aménagements humains. En cela, l'opération d'inventaire alimente la réflexion historique sur la "fabrique" du territoire du point de vue de l'occupation du sol et du peuplement.

4. La méthode mise en œuvre

Comme toute opération d'inventaire, et conformément aux normes nationales de l'Inventaire général du patrimoine culturel, l'enquête comprend plusieurs phases qui, dans la pratique, se chevauchent.
La première étape consiste en un dépouillement bibliographique (ouvrages et revues de sociétés savantes, travaux universitaires…), iconographiques et archivistiques des documents disponibles dans les fonds d'archives locaux, en particulier des archives départementales. Seront notamment mises à profit la série O (dossiers communaux en préfecture) pour les archives concernant les biens communaux et édifices publics ; la série S (travaux publics) pour celles concernant les aménagements portuaires et hydrauliques (notamment les archives du service des Ponts et chaussées pour la navigation de la Sèvre Niortaise, conservées aux Archives départementales des Deux-Sèvres) ; la série Fi ainsi que tout dossier contenant des documents figurés. La série Q (saisies révolutionnaires) sera également exploitée, de même que les séries d'Ancien Régime (E supplément, C, G, H…). Enfin, une attention particulière sera portée aux sources immatérielles, aux témoignages des habitants qui, le cas échéant, pourront faire l'objet d'un entretien enregistré.
La seconde phase consiste en un relevé systématique sur le terrain de tous les éléments patrimoniaux qui entrent dans le cadre de l'enquête. Ce relevé est effectué à l'aide d'une grille de recensement qui permet de localiser, de décrire, voire de dater l'élément retenu. Il s'accompagne d'une couverture photographique complète. Cette démarche à la parcelle permet d'effectuer des dénombrements, d'établir une cartographie très précise et de rédiger des synthèses. Elle permet également de distinguer d'abord les édifices simplement repérés à des fins statistiques ("repérés de niveau 1") ; ensuite, ceux qui sont plus particulièrement repérés en raison de leur intérêt ou de leur représentativité pour leur époque ou leur type architectural ("repérés de niveau 2") ; enfin, ceux qui méritent d'être sélectionnés et étudiés de manière plus approfondie, soit pour leur représentativité, soit, au contraire, pour leur caractère exceptionnel ("étudiés").
Dans un troisième temps, les informations collectées sur le terrain et recueillies dans les archives sont analysées et rassemblées dans une base de données constituée de dossiers documentaires illustrés et géoréférencés. La base est réalisée à l'aide de l'outil informatique "Gertrude" qui permet à la fois sa production et sa diffusion sur internet. Au sein de cette base de données, un traitement différencié est opéré en fonction de l'intérêt patrimonial des éléments inventoriés sur le terrain (voir ci-dessus). Chaque dossier présente au minimum les informations relatives au type architectural de l'élément inventorié, sa localisation, son positionnement dans la parcelle, ses matériaux de construction, ses éventuels éléments de décor et sa période estimée de construction. La typologie architecturale répartit en particulier les maisons et les fermes en fonction de leurs formes, de leurs usages et de leur emplacement dans le Marais poitevin :
- maisons attenantes / maisons indépendantes ;
- fermes à bâtiments séparés / à bâtiments jointifs / de plan allongé / bloc en longueur / de plan massé ; grange-étable à façade en pignon ;
- cabanes de marais desséchés ; marais mouillés.

Un champ de la typologie est également consacré au nombre d'ouvertures et de baies en façade. Par exemple : 2 = 2 travées ; 3/4 = trois travées et quatre baies au rez-de-chaussée.

Pour chaque commune, ces informations sont regroupées dans un tableau de repérage, lié au dossier collectif sur l'habitat (maisons et anciennes fermes). La synthèse des informations est effectuée dans des dossiers d'ensembles ou collectifs (de présentation de la commune, d'une agglomération, par famille architecturale, sur les caractéristiques et l'évolution de l'habitat, etc.).

5. Modes de restitution des données

La base de données est consultable au centre régional de documentation du patrimoine (1 rue de la Loire, à Nantes), et sur le site internet www.patrimoine-paysdelaloire.fr, relayé par celui des Archives départementales de la Vendée. L'utilisation des données est libre, à la condition d'indiquer la source et, pour les photographies, le copyright de la Région, du CVRH ainsi que le nom du photographe. La base de données a également été remise sous forme papier aux communes, dans un souci d'accessibilité aux personnes ne maniant pas l'outil informatique.
Outre les dossiers documentaires d'inventaire, des actions de valorisation ont été organisées, en lien avec les acteurs locaux (communes, Parc naturel régional...). Des publications numériques portant sur les communes étudiées et leurs relations avec la Sèvre Niortaise ont été proposées sur le site internet du patrimoine des Pays de la Loire et sur celui des Archives de la Vendée. Une publication de synthèse dans la collection nationale des "Cahiers du Patrimoine" est programmée pour fin 2026. Une vingtaine de conférences de restitution des résultats de l'inventaire ont été organisées entre 2018 et 2025 en lien avec les acteurs locaux, notamment les municipalités.

6. Moyens affectés à l'opération

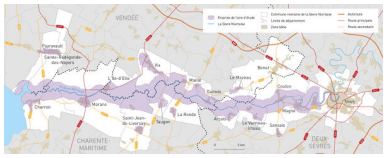
L'inventaire a été réalisé par Yannis Suire, chercheur membre des Archives départementales de la Vendée, spécialisé en histoire de l'environnement et dans l'histoire du Marais poitevin, et par ailleurs chargé par le Centre vendéen de recherches historiques et la Région Nouvelle-Aquitaine de l'inventaire des communes riveraines de la Sèvre Niortaise en Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Y ont aussi contribué, entre autres, un autre chercheur, chargé de l'étude des objets mobiliers, une administratrice de bases de données et les photographes professionnels du service de l'Inventaire des Pays de la Loire. L'opération a mobilisé aussi, de manière transversale, les autres compétences présentes au sein du service (valorisation multimédia, centre de documentation...).
Afin de préparer l'exploitation des données de l'inventaire par d'autres organismes, les personnes susceptibles d'assurer par la suite une mission de médiation patrimoniale ont été sollicitées, dès la phase d'enquête, au sein des acteurs locaux notamment (collectivités locales, associations, Parc régional…).

7. Calendrier

L'opération s'est déroulée dans le cadre d'une convention trisannuelle conclue en 2017 entre la Région Pays de la Loire et le Département de la Vendée, et renouvelée en 2020. L'enquête s'est déroulée d'aval en amont, depuis l'embouchure de la Sèvre Niortaise (à Puyravault) jusqu'à la frontière entre la Vendée et les Deux-Sèvres (commune de Benet). Elle s'est achevée en 2024-2025 par la rédaction des dossiers et publications de synthèse.

1. Yannis Suire, Le Marais poitevin : une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle, Centre vendéen de recherches historiques, La Roche-sur-Yon, 2006, 534 p.

Illustrations



Carte figurant l'aire d'étude et les communes étudiées.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20258500028NUDA



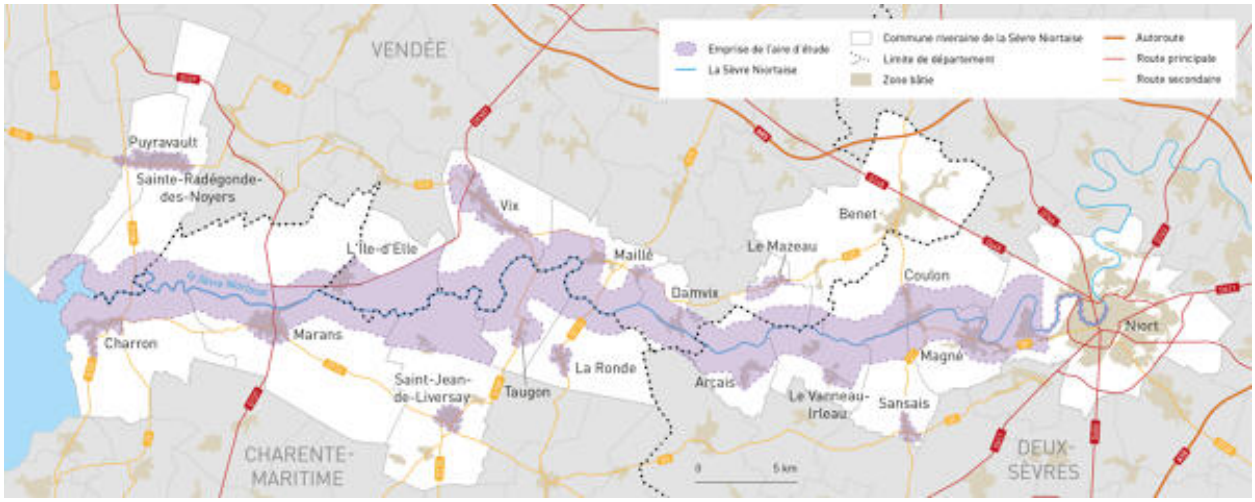
La Sèvre Niortaise à Vix.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20208501267NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation du territoire de la Vallée de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin (IA85001873) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Carte figurant l'aire d'étude et les communes étudiées.

IVR52_20258500028NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Sèvre Niortaise à Vix.

IVR52_20208501267NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2020
(c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation